

Vide grenier St JEAN Dimanche 9 Juin 2024

1. **Arrivée des exposants** : entre 6h et 7h, **votre véhicule devra stationner dès son arrivée sur l'emplacement qui lui est réservé, vous ne pourrez pas rester avec votre véhicule sur votre stand pour décharger votre voiture**. Un seul véhicule peut rester dans l'enceinte du parking (VL uniquement, hauteur max 2m, **ATTENTION pas de véhicule sur votre emplacement**),
2. **Stand** : 8m carré environ (table, portants, chaises... à apporter)
3. **Inscription** : **l'inscription n'est effective qu'après réception de ce présent bulletin complété et signé ainsi que votre règlement, le chèque de caution, votre justificatif de domiciliation et la copie recto-verso de votre CNI :**
 - 25€ PAR STAND** avec UN SEUL VEHICULE (chèque à l'ordre de BUGEAUD Thérance)
 - + **1 chèque de caution de 20€** (à l'ordre de BUGEAUD Thérance, restitué si l'emplacement est laissé propre)
 - + **1 copie de justificatif de domiciliation à votre nom** (facture de téléphone, facture électricité...)
 - + **1 copie recto verso de votre pièce d'identité.**

**DOSSIER ET REGLEMENT COMPLET A RETOURNER AU
Parking ST JEAN
44 avenue des alpes
06800 Cagnes sur Mer
AU PLUS TARD le Mercredi 29 Mai 2024.**

4. **Remboursement et annulation** : aucun remboursement ne sera effectué si la personne ne prévient pas l'organisation avant le 29 Mai 2024 par téléphone au 06-75-54-92-97.
5. **Intempéries** : l'organisation se réserve le droit d'annuler ou reporter la manifestation en cas de fortes pluies.
6. **Assurance** : Le Parking St Jean décline toute responsabilité en cas d'accident, d'incident, de vol, d'intempéries ou autres dommages. Les exposants doivent avoir les assurances nécessaires à titre personnel (RC).
7. **Nature des biens à la vente** : Il est **INTERDIT de vendre des produits neufs ou alimentaires** sauf sur les emplacements réservés.
8. **Départ des exposants** : Fin du vide grenier à 17h, départ **possible au plus tôt à 16h.**
Vous devez impérativement repartir avec vos poubelles et vos invendus, aucune poubelle ne sera mis à disposition à part pour les clients du snack.
Tous les exposants doivent avoir quitté le parking St Jean au plus tard à 17h30.
9. **Restauration** : Un stand de restauration sera mis en place lors de l'événement, vous pourrez, si vous le souhaitez, vous restaurer sur place.
10. **Toilette** : Le magasin BuLe de gâteaux se trouvant au fond du parking St Jean (au niveau du snack), met à disposition des exposants, ses WC, nous vous demandons de respecter les lieux en les laissant propre.

Partie à retourner complétée et signée avec les pièces demandées

Organisateur : Parking St Jean
Attestation – Inscription Vide-Grenier
Dimanche 9 Juin 2024 au parking St Jean,
44 avenue des Alpes, 06800 Cagnes sur mer

Attestation sur l'honneur N° (cadres réservé à l'organisation)

PARTICULIER

Je soussigné(e)

NOM :PRENOM :

Né(e) le :/...../.....à

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

TEL :

Titulaire de la pièce d'identité N :

Délivrée le :/...../.....par :

Ci joint le règlement de _____ € pour _____ emplacement(s) + chèque de 20€ de caution propriété à l'ordre de M. BUGEAUD Thérance + la copie recto-verso de ma pièce d'identité + mon justificatif de domiciliation. Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune de Cagnes sur Mer

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e).
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code de commerce) aucun produits NEUF.
- Ne pas avoir participé à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).

Fait àle.....

Mention « LU ET APPROUVE »

Signature :